



SAVIEZ-VOUS QUE...

(À inclure à votre pochette)

Mai 2011

VIVRE au bord de l'eau

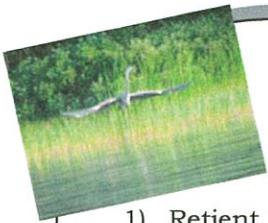
Saviez-vous que vivre au bord de l'eau est un privilège dont bénéficient de plus en plus de citoyens à la recherche de quiétude, d'espace et de contact avec la nature à l'état sauvage. La qualité de l'eau, la beauté des paysages, la possibilité de pêcher et le sentiment d'habiter un milieu naturel sain sont autant de raisons pour choisir un site où s'établir. Le défi qui se pose alors aux riverains est d'aménager leur propriété tout en préservant la santé de leur plan d'eau et de ses rives

En effet, la présence humaine n'est pas sans effet sur les lacs et les cours d'eau. Trop souvent, les riverains s'installent avec des habitudes de vie urbaine qui peuvent entraîner la détérioration de nos plans d'eau. C'est donc davantage par méconnaissance que par mauvaise volonté que ceux-ci posent des actes qui nuisent à l'environnement.

MIEUX CONNAÎTRE son MILIEU RIVERAIN

LA RIVE est la bande de terrain bordant les lacs et les cours d'eau. Elle marque la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique et débute là où se termine le littoral. Elle est caractérisée par la présence de végétation riveraine, arbres, arbustes et plantes herbacées, qui jouent un rôle crucial de protection du plan d'eau.

Le LITTORAL est une bande qui s'étend de la rive vers le centre du lac. Elle débute à la limite atteinte par les eaux lors de la crue. Ses eaux peu profondes pénétrées par la lumière du soleil permettent à la végétation aquatique de pousser. Les littoraux sont considérés comme les milieux le plus productifs de la planète, riches d'une flore et d'une faune très diversifiées. Insectes, mollusques, amphibiens et poissons trouvent abris, nourriture et sites de reproduction dans les herbiers, débris végétaux et rochers du littoral. En maintenant la rive à son état naturel, on protège du même coup le littoral, cette partie du lac qui grouille de vie et qui est considérée comme pouponnière du lac.



SAVIEZ-VOUS QUE...



UNE RIVE EN SANTÉ :

- 1) Retient les sédiments et les éléments nutritifs avant qu'ils n'atteignent le plan d'eau. Elle permet de conserver la qualité de l'eau et de pratiquer des activités aquatiques dans une eau saine.
- 2) Prévient l'érosion des berges. Les racines des plantes riveraines forment un treillis serré qui offre une résistance mécanique efficace contre l'érosion provoquée par les vagues et les glaces. Une rive en santé est beaucoup plus efficace que les aménagements de protection comme les enrochements et les murets de bois ou de béton.
- 3) Fournit de l'ombre qui réduit le réchauffement de l'eau du littoral. Une eau trop chaude favorise la croissance excessive des algues et fait fuir les espèces de poissons intolérantes à la chaleur.



Le littoral, TÉMOINS DE NOS AGISSEMENTS



Parmi les pratiques nuisibles, mentionnons le déboisement excessif des propriétés et les aménagements de type urbain. La pelouse, les haies, les plates-bandes et les lampadaires remplacent la forêt. Pour faciliter le passage de la tondeuse, on nivelle et on remblaie à qui mieux mieux. On dépouille la rive de sa végétation pour y construire un mur de soutènement moins durable, moins stable et surtout moins efficace pour protéger la rive contre l'érosion. S'en suit le cortège de travaux et de traitements, engrais et pesticides, pour entretenir tous ces aménagements artificiels.



Au fil du temps, la plage d'origine s'est transformée, la rive s'est érodée et des arbres sont tombés sous l'action des vagues. Des sédiments fins et des fertilisants se sont accumulés dans l'eau et sur le fond, ce qui favorise la croissance des plantes aquatiques qui envahissent le littoral. L'eau jadis claire et limpide devient trouble et douteuse. Certaines espèces de poissons sont disparues alors que les canards et les oies sèment leurs fientes sur votre pelouse. L'écosystème en équilibre a été remplacé par un terrain urbanisé.

LA RIVE et LE LITTORAL : ZONES PROTÉGÉES Consultez avant d'agir



Que ce soit pour aménager ou restaurer un coin de votre terrain, renseignez-vous avant d'agir. Plusieurs ministères fédéraux et provinciaux ainsi que des organismes de votre milieu produisent des publications pour vous aider lors de la planification de vos travaux. Ces guides de bonnes pratiques renseignent sur les méthodes et techniques pour réaliser votre projet sans endommager le milieu naturel. Renseignez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les organismes de votre localité qui peuvent vous conseiller, que ce soit un organisme de bassin versant, une association de lac ou un groupe environnemental. La prévention reste le moyen le plus efficace d'éviter des dommages à votre lac.

